

PARRAINER, C'EST GAGNER !

Et si votre entourage bénéficiait des mêmes avantages que vous ?

**- 60€ HT / FILLEUL¹
POUR LE PARRAIN**

**- 80€ HT²
POUR LE FILLEUL**

COMMENT PARRAINER ?

- 1** Je transmets ce coupon à mon filleul pour qu'il le complète et le retourne à la CPFAC
- 2** Mon filleul bénéficie d'une adhésion à 315€ HT (378€ TTC au lieu de 474€ TTC)
- 3** Lors de mon renouvellement d'adhésion, je déduis mes parrainages !

LE ⊕

Vous pouvez parrainer autant de filleuls que vous le désirez chaque année, alors pourquoi vous en priver ?

¹ Nombre de filleuls illimité. Somme à déduire lors du renouvellement d'adhésion. Au-delà de 7 filleuls, la durée de l'adhésion du parrain est rallongée d'1 mois par filleul supplémentaire. Offre valable pour tout Adhérent FNAC à jour de cotisation.

² Somme déduite du montant de l'adhésion à la CPFAC. Pour les autres Chambres régionales, cette somme est rapportée à 60€ HT. Est considéré comme filleul tout agent commercial n'ayant jamais été affilié à la Fédération.

COUPON RÉPONSE

À retourner par mail à info@cpfac.com

PARRAIN :

NOM Prénom :

Département :

Mail :

Tél. :

FILLEUL :

NOM Prénom :

Département :

Mail :

Tél. :